

LA FORMATION LITURGIQUE DES FUTURS PRÊTRES

IL est évident que la formation liturgique au séminaire ne se réduit pas à la question d'un enseignement à transmettre par un cours. Former des prêtres compétents en matière de cérémonies ou d'histoire des rites serait bien insuffisant. Le *Directoire spirituel des séminaires pour les prêtres de Saint-Sulpice* met en relief la place primordiale de la liturgie dans la mission sacerdotale : « La liturgie n'est pas seulement l'expression corporelle et sociale d'une vie spirituelle constituée antérieurement, mais, dans ses actes essentiels, elle est la participation efficace de l'Église au mystère du Christ glorifiant son Père et nous sauvant. Le prêtre étant consacré à cette vie de l'Église, son plus haut service sera donc celui de la liturgie » (n^{os} 42 et 43). On conçoit que tous les moyens de formation dont dispose le séminaire doivent être mis en œuvre pour initier le futur prêtre à la vie liturgique.

Notons cependant qu'il ne faut pas en conclure que le rôle de l'enseignement, en la matière, est tout à fait accessoire et que l'essentiel peut être assuré par une participation aux actes liturgiques et par une formation spirituelle appropriée. Nous avons été témoins d'une tentation semblable à propos de la *Mission*. La formule « une Église tout entière en état de mission », quelque légitime qu'elle soit, a pu servir à refuser la nécessité d'une activité proprement missionnaire au sein du ministère pastoral.

Quels sont les objectifs que se propose la formation liturgique des futurs prêtres ?

Il faut d'abord faire prendre conscience au séminariste de la place que tient la piété liturgique dans sa recherche la

plus personnelle de Dieu. Cette étape de la formation n'est pas, pour l'essentiel, propre au futur prêtre. Tout *baptisé* doit savoir qu'il n'y a pas deux parts dans la religion, ce qu'on fait à l'église d'un côté, ce qu'on fait dans la vie de tous les jours de l'autre, mais il ne doit pas davantage regarder le culte comme un simple moyen pour assurer une plus grande conformité au Christ dans les rapports quotidiens¹. L'unité qui existe entre le sacrifice de la vie quotidienne et le sacrifice de l'autel ne se découvre pas en un jour, et le séminaire a un rôle important à jouer dans cette découverte, qui a sans doute été amorcée antérieurement au cours d'une vie généreuse menée par le jeune au service de ses frères en Église.

Le séminaire aidera aussi à équilibrer, en une tension féconde, la prière privée et la prière liturgique. Ces deux modes de prière ne se confondent pas, mais ils s'accordent dans l'unité de l'Église et dans l'unité de l'Esprit. N'est-ce pas l'Église qui est seule maîtresse qualifiée de la prière des chrétiens, parce que en elle se réalise la médiation de son chef Jésus, par qui toute prière doit passer pour monter vers le Père ? N'est-ce pas l'Esprit qui anime à la fois l'Église entière et chacun de ses membres ? Tout au long de la formation sacerdotale, la mise en place d'une vraie vie spirituelle, à la fois contemplative et liturgique, sera l'un des soucis majeurs. Il n'y a pas, en effet, un mode d'union à Dieu qui serait réservé au prêtre, et qui lui permettrait de négliger la voie commune des rachetés.

Cependant puisque le prêtre est « l'intendant des mystères de Dieu », sa vie de prière personnelle sera marquée d'une manière particulière par le mystère liturgique. Pour lui la messe est non seulement le centre de son ministère sacerdotal, mais le signe efficace qui fait de sa vie entière une participation au sacrifice et à la résurrection du Christ. Le curé d'Ars disait : « La cause du relâchement du prêtre, c'est qu'il ne fait pas attention à la messe². »

1. Le chapitre premier de la Constitution sur la liturgie du Concile aidera beaucoup à comprendre la nature de la liturgie et sa place dans la vie de l'Église.

2. Nous empruntons cette citation au livre de Mgr RENARD, *Prêtres diocésains d'aujourd'hui*, Desclée de Brouwer, 1963, p. 62. On trouvera dans cet ouvrage de nombreuses notations sur la place de la messe et du bréviaire dans la vie du prêtre.

Le second objectif du séminaire sera de rendre le prêtre capable de faire le lien entre son ministère liturgique et les autres activités de son apostolat : il ne devra pas avoir l'impression de « changer de mission » en passant de l'Action catholique ouvrière à la liturgie. On préparera donc les futurs prêtres à unifier leur activité sacerdotale autour du mystère pascal célébré dans la liturgie et dans leur vie. Bien entendu, il ne s'agit pas d'introduire seulement à une synthèse harmonieuse, satisfaisante pour l'intelligence. Le prêtre doit s'accepter serviteur d'un dessein de salut, que Dieu a choisi, que le Christ a réalisé par sa mort et sa résurrection et qu'il nous rend présent par les « mystères » de son Eglise. Quelle maturité dans la foi suppose une acceptation sincère du ministère confié!

Enfin le futur prêtre devra être préparé au séminaire à son rôle de responsable de la prière publique. On lui enseignera le sens des rites qui lui seront confiés, et donc leur histoire. On l'initiera à la pastorale liturgique, qui lui permettra de guider la communauté non seulement lors des rassemblements du culte mais dans les rencontres les plus personnelles de la vie sacramentaire.

Pour atteindre ces objectifs, l'effort du séminaire se déploie à un triple niveau, celui de la formation personnelle, celui du rythme de la vie communautaire, celui de l'enseignement.

*
* *

Par formation personnelle nous entendons les paroles, les conseils, les exemples qui atteignent le séminariste en particulier et qui dépendent moins directement de l'influence de l'institution. On songe à juste titre à l'effort intérieur que le futur prêtre mène avec l'aide et le contrôle de son père spirituel, mais il ne faut pas oublier le soutien des équipes de révision de vie ni l'apport des lectures, des instructions spirituelles, etc... Le cheminement ici est propre à chacun, et l'on ne saurait donner de règles générales. Si ces lignes rappellent aux directeurs de conscience l'importance de la formation liturgique personnelle qu'ils ont à donner, elles n'auront pas été inutiles. Contentons-nous de signaler quelques obstacles majeurs, et aussi quelques points d'appui, en ce domaine.

Les difficultés dont il s'agit ne sont pas, à vrai dire, propres aux séminaristes, mais elles sont plus vivement ressenties à cause de l'importance de la formation liturgique dans la préparation au sacerdoce. Homme d'aujourd'hui, le séminariste est, par bien des aspects de sa mentalité et de sa culture, étranger à la vie liturgique. Il n'est pas exagéré de parler d'une *conversion* à opérer.

On l'a souvent dit, le monde d'aujourd'hui se présente comme *un univers dominé par la technique*; il est donc peu sensible à la valeur des symboles et des signes au plan desquels se déroule la vie liturgique. Mais, s'il y a là pour les jeunes chrétiens un obstacle considérable, remarquons que tout effort qu'ils font pour accéder à la prière personnelle les prépare à la prière liturgique. La véritable frontière ne passe pas entre prière liturgique et prière privée, mais entre monde de la technique et monde de la prière. Mgr Nédoncelle faisait remarquer³ que toute prière, même au plan interhumain, est contemplative, qu'elle s'oppose donc à la technique dont le domaine est le « tactile ». Il ne s'agit pas tellement d'initier à la valeur signifiante des objets et des gestes, de développer une sorte de sens poétique, mais plutôt d'introduire dans un monde de relations interpersonnelles, où les échanges naissent en dehors des pressions et des calculs de résistance. Par le signe liturgique s'exprime un appel du Dieu personnel, auquel doit répondre un engagement personnel. Plus une liberté se délivre de l'esprit de domination pour s'épanouir dans le don, le service, l'attention, plus elle progresse dans le sens du sacré et plus l'accès à l'univers liturgique devient possible.

On voit à quelle profondeur se situe la nécessité de l'oraison mentale et de l'ascèse qui la stimule. La prière silencieuse a pour fin de nous mettre en union de charité avec Jésus, de nous faire participer à ses dispositions; elle ouvre à Dieu. Comment entrer dans la prière liturgique qui est dans sa forme d'action un temps fort d'union à Dieu, si l'ensemble de la vie spirituelle n'y est pas accordé. Elle situe dans un recueillement sans lequel il est impossible de faire passer sa vie, le moment venu, dans les textes litur-

3. *Prière humaine, prière divine*, Desclée de Brouwer, 1962, p. 19.

giques⁴. Cette exigence d'intériorité n'est pas seulement préparatoire à l'action liturgique, elle coïncide avec elle. Que signifierait la présence à la messe et aux autres actes sacramentels si elle était dépourvue de toute adhésion intérieure ? A tout instant la prière du cœur doit soutenir la prière des lèvres et l'on soulignera la valeur des temps de silence insérés dans le cours de la prière publique.

Une autre conversion doit s'opérer, et qui porte sur *le sens de la tradition*. Dom Botte a bien mis en lumière⁵ ce qu'a d'inquiétant l'anarchie actuelle en matière de liturgie. Comme il le souligne, il ne suffit pas d'obliger à l'application matérielle de consignes. Le futur prêtre doit se pénétrer d'un esprit qui le délivrera de la fascination de l'utilité pastorale immédiate : « En matière de liturgie, tout ce qui réussit est bien... » L'Église est une société à base de tradition; il faut du temps pour faire passer cette conviction du plan de la théorie à celui du comportement, alors que les mentalités sont dominées par le critère de l'efficacité. Là aussi, nous débordons largement le problème de la liturgie; c'est toute la formation du sens de l'Église qui est en cause. Une juste présentation du rôle de la Tradition y aidera. Grâce aux travaux du Concile actuel, les jeunes voient mieux quel lien solide unit dans l'Église le traditionnel et l'efficace. Mais comme nous le suggérions plus haut, c'est la maturité même du prêtre qui est ici trop souvent en défaut. Il faut d'abord viser à former des personnalités adultes, c'est-à-dire suffisamment dégagées d'une affectivité adolescente pour adhérer à une vérité objective et s'insérer à leur place dans une communauté. Lorsqu'on parle de communauté et de responsabilité d'adulte, on va au-devant des aspirations des séminaristes d'aujourd'hui; ils ne refuseront pas de diriger leurs efforts dans ce sens.

Pour ne pas prolonger ces réflexions sur l'aspect personnel de la formation liturgique, arrêtons-nous enfin au problème de *la culture*. Nous rencontrons là une nouvelle difficulté grave. Notre liturgie latine s'est formée peu à peu au

4. Nous empruntons ici et ailleurs des formules et des idées à une note manuscrite dont nous avons eu communication et qui a fait l'objet d'une réunion entre supérieur et directeurs d'un séminaire.

5. *La formation liturgique dans les séminaires*, dans *La Maison-Dieu*, n° 66, 2^e trimestre 1961, pp. 70-76.

sein d'une culture, que l'on peut appeler classique, et qui est devenue à peu près étrangère aux séminaristes de nos maisons. L'effondrement du latin est bien connu. Comment peut-on goûter un texte dont on ignore la langue ? Mais une culture n'est pas liée seulement à une langue, elle suppose des schèmes de pensée, des modes de composition, une technique d'expression qui forment un tout cohérent. Nous sommes à cet égard en pleine période de transition et il est important de ne pas jouer perdant. Nous trouvons d'abord un motif d'espoir dans le renouveau de la culture biblique. S'il est vrai que saint Léon, et encore saint Grégoire, nous ont transmis l'expression de la culture antique, il faut ajouter qu'ils ont été avant tout des familiers de l'Écriture. En retrouvant le courant de cette prière communautaire, liée aux épreuves et aux espoirs du peuple de Dieu, les futurs prêtres se sentent à l'aise dans le mystère liturgique, qui continue dans nos vie l'histoire du salut.

Il est permis aussi d'espérer qu'après une période de désarroi, la culture classique va se ressaisir : elle a connu déjà bien des renaissances. Il fallait peut-être avoir oublié le latin grammatical des « exercices » pour retrouver cette langue savoureuse que parlait saint Augustin et qui a ciselé les oraisons des sacramentaires. Mais il n'y a pas de renaissance sans Alcuin et sans Erasme : les méthodes du P. Lhomond sont épuisées; il faut en trouver de nouvelles, qui mettront en œuvre les moyens de communication modernes. Le renouveau d'intérêt pour les Pères montre que la cause n'est pas perdue.

*
* *

Puisque la liturgie est la prière de l'Église, il est normal que le séminaire, en tant qu'il est une institution d'Église, ait un rôle très important à jouer dans la formation liturgique.

Avant d'en venir à l'exercice même de la vie liturgique au séminaire, il ne faut pas craindre de poser une question fondamentale : comment est conçue *la structure* d'une maison qui a pour mission de former des intendants des mystères de Dieu ? Le séminaire se présente-t-il comme un convict où des étudiants ecclésiastiques viennent chercher un

cadre propice à leurs études et à leur vie spirituelle ? Est-il compris comme une communauté ascétique où l'on a pour dessein d'initier à l'obéissance et aux valeurs du silence ? Est-il voulu comme une école d'apostolat, tout orientée vers une présence aux appels du monde d'aujourd'hui ?

Certes chaque communauté a son caractère propre qui tient aux conditions locales, à la personnalité et aux charismes des directeurs. Mais n'est-il pas important, par-dessus tout, que ceux qui portent la responsabilité de la formation des futurs prêtres sentent qu'ils forment avec eux une même communauté d'Eglise, qui marche vers Dieu et met ainsi en œuvre le mystère du salut inauguré par la Pâque du Seigneur Jésus ?

Si cette conviction est bien enracinée en tous les directeurs, si elle est vérifiée parfois par une révision de vie faite en commun, elle se traduira d'abord au niveau de la formation personnelle dont nous avons parlé. Elle se manifestera aussi dans les divers contacts quotidiens, dans les allocutions spirituelles, dans la façon même d'envisager un cours, quel qu'il soit. Elle pénétrera ainsi parmi les séminaristes, car rien ne porte comme un témoignage. Il est nécessaire, en effet, que la communauté des séminaristes s'exerce à vivre elle aussi dans cette perspective de foi, non pas en se conformant passivement à des directives venues d'en haut, mais en les assumant personnellement au niveau qui lui est propre. Il ne suffit pas d'assurer au mystère une célébration digne; il faut que la vie du séminaire soit consacrée par l'Eucharistie d'où tout part et où tout doit aboutir.

Si l'on aborde la réalisation concrète de la vie liturgique, la première nécessité qui s'impose est celle de *la vérité*. Il faut que la liturgie au séminaire soit prière authentique de l'Eglise et expression de la communauté.

Grâce au ciel, le temps est passé où l'on faisait en double les offices de la semaine sainte pour satisfaire au règlement du séminaire et aux exigences du chapitre cathédral... Communauté de travail, de vie fraternelle, de prière, le séminaire est une communauté liturgique : le supérieur doit se comporter à son égard comme un curé à l'égard de son assemblée paroissiale. Il a une tâche de « pastorale liturgique » à accomplir : insérer son peuple dans le culte.

Ce souci de vérité se retrouvera dans toutes les manifes-

tations de la vie liturgique. Dans le cadre de la célébration d'abord : on attachera une grande importance à la beauté de la chapelle, de l'autel, des vêtements sacrés et des objets du culte. Ce n'est pas là souci d'esthétisme, mais souverain respect du service divin; on veillera à avoir un encensoir qui fume et une lampe du sanctuaire qui ne soit pas une pauvre ampoule électrique... Il vaut la peine de consentir à quelques sacrifices, comme on sait en faire pour assurer à la maison un certain confort et une qualité d'accueil.

La célébration du dimanche revêt dans cette perspective une grande importance. On s'efforcera d'en faire vraiment le « Jour du Seigneur », qui donne son sens à toute la semaine de la communauté. Nous ne nous attarderons pas à décrire ce que doit être la messe solennelle. Il est évident qu'elle constitue le sommet de la célébration du dimanche; elle ne doit pas être précédée d'une première messe semi-clandestine, au cours de laquelle les séminaristes communieraient! On attachera la plus grande importance non seulement à la dignité de la liturgie eucharistique, mais aussi à la liturgie de la Parole, à la qualité des chants.

Il est regrettable de voir toute l'activité liturgique d'un dimanche ramenée à la célébration de la messe; il y a place aussi pour le chant des Heures fondamentales de l'Office divin : Laudes et Vêpres. S'il est difficile, pour des raisons d'horaire, d'assurer chaque dimanche le chant de ces deux Heures, on s'efforcera au moins de les solenniser aux jours de fête. L'un ou l'autre séminaire a heureusement restauré une célébration de la Parole de Dieu le samedi soir, selon le schéma traditionnel. Ils ont éprouvé l'action illuminatrice et pacifiante de la Parole de Dieu écoutée, méditée, acclamée, engendrant la prière.

D'ordinaire la bénédiction du saint Sacrement clôture le Jour du Seigneur, dans une dernière eucharistie. On aimera y introduire les chants en langue vulgaire, où se retrouve le génie d'une province ou d'un peuple, et aussi une lecture de l'Écriture Sainte et un temps de silence.

La célébration du dimanche s'exprime aussi par l'emploi du temps de cette journée, mémorial de la Résurrection et donc jour de fête et jour de repos. « On y suspendra l'activité laborieuse, mais on invitera les séminaristes à utiliser le dimanche pour une lecture de Bible plus longue et pour

la fréquentation plus tranquille des auteurs spirituels. On y facilitera les manifestations détendues de la vie commune⁶. »

Les jours de semaine auront aussi leur rythme liturgique, commandé par la messe quotidienne à laquelle tous participeront activement. Les séminaristes tiendront davantage à pénétrer de plus en plus profondément le sens des rites qu'à renouveler sans cesse les formules de participation. La psalmodie d'une partie de l'office (Sexte à midi, Complies le soir) entre de plus en plus dans l'usage. On a noté que « la destination particulière de chaque communauté, monastique, paroissiale, etc... mesure la place et détermine le style propre de sa vie liturgique. Dans un séminaire, le régime des études, la formation à la prière mentale et à l'ascèse personnelle, la préparation à la vie pastorale inclinent à maintenir la prière publique dans une certaine sobriété⁷ ». Mais il est possible de sanctifier les heures du jour, par exemple par la psalmodie ou le chant, au début d'une classe, de l'hymne de l'heure liturgique correspondante⁸.

La célébration de l'année liturgique, souvent estompée dans la vie courante doit, au séminaire, donner à la suite des jours sa qualité spirituelle. Le temps de l'Avent, les fêtes de Noël et de l'Épiphanie, le Carême, la Pentecôte et surtout la Veillée pascale précédée de la semaine sainte, seront mis en valeur. On y invitera les séminaristes à cette étude attentive des textes, qui pourra s'achever en des célébrations liturgiques appropriées, et que rien ne remplace. On aura soin d'harmoniser les lectures de réfectoire (textes bibliques et patristiques du début et de la fin du repas) avec le temps liturgique correspondant. Cette primauté donnée au cycle temporel n'empêchera pas de célébrer les fêtes de saints les plus marquantes, notamment les fêtes de la sainte Vierge. Une tradition ancienne veut que dans les séminaires tenus par les Prêtres de Saint-Sulpice, les fêtes d'Apôtres soient célébrées par une messe chantée. Une remarque d'un séminaire exprimera fort bien ce que doit être

6. *Directoire des séminaires pour les prêtres de Saint-Sulpice*, n° 46.

7. *Ibid.*, n° 45.

8. On garderait ainsi non seulement l'esprit des diverses heures scandant la journée, mais des textes liturgiques qui risqueraient de disparaître entièrement, au détriment de la vie liturgique.

cette éducation liturgique vécue : « Sans sous-estimer la Semaine de l'Unité, qui a grand succès dans les séminaires, on doit pourtant affirmer qu'elle ne doit pas occuper la première place dans l'effort d'imagination et de prière de la communauté à la découverte des grands thèmes de la Bible. L'Avent et le Carême sont plus importants. »

Le séminaire a enfin à sa disposition un puissant moyen de formation liturgique, c'est la préparation des Ordinations. Échelonnées au long des années, « elles permettent d'imprimer à la vie du séminaire un caractère de montée continue et communautaire vers le sacerdoce, et donnent un sens sacramentaire à l'effort moral et intellectuel demandé⁹ ».

*
* *

Pour la dernière partie de notre étude, celle qui concerne l'enseignement de la liturgie, nous nous servons d'une enquête faite dans les séminaires tenus par les Prêtres de Saint-Sulpice en vue de l'établissement d'une *ratio studiorum*.

Dans l'article que nous avons cité, Dom Botte¹⁰ se plaint amèrement du manque de préparation des professeurs chargés d'enseigner la liturgie. Il est difficile, hélas, de le taxer d'exagération. S'il est vrai que les cours de liturgie se sont libérés du rubricisme, et si la plupart des professeurs travaillent de leur mieux en s'aidant des meilleurs articles parus, le nombre de ceux qui ont reçu une formation spécialisée est infime. La pénurie des professeurs, le petit nombre d'heures consacrées à l'enseignement liturgique empêchent d'avoir un maître qui serait uniquement professeur de liturgie. Peut-on penser à un spécialiste, qui donnerait l'enseignement en diverses maisons ? Il serait dommageable que l'enseignement soit ainsi distribué en dehors de la vie quotidienne du séminaire. Le jumelage de la liturgie avec un autre enseignement est très différent selon les maisons. Nous avons trouvé deux fois la liturgie confiée au Supérieur, deux fois au professeur de droit canon (qui, dans un des deux cas, est également professeur d'histoire), deux fois au professeur d'histoire, trois fois au professeur

9. *Directoire*, n° 49.

10. *La Maison-Dieu*, n° 66, p. 76.

d'apologétique, deux fois à l'économiste, une fois au professeur de philosophie, trois fois au professeur de dogme, deux fois au professeur d'Écriture sainte, une fois au professeur de morale; deux fois enfin cet enseignement est confié à des prêtres qui vivent un peu en marge du séminaire. Il est permis de penser que l'enseignement principal assuré par le professeur donne une coloration particulière à son enseignement de la liturgie.

La question de la formation du professeur étant très liée à celle de l'importance attribuée à son enseignement, il est difficile de traiter séparément les deux problèmes.

Dans un article écrit en 1952, le P. Thierry Maertens donnait les précisions suivantes : « La moyenne dans les séminaires belges est d'une heure par semaine pendant trois ans; mais la moyenne dans les séminaires et scolasticats de France et de Belgique est nettement inférieure¹¹. »

La situation s'est-elle améliorée depuis douze ans ? Les écarts restent encore très grands entre les séminaires. L'un d'entre eux envoie le compte rendu suivant : « En philosophie, une lecture spirituelle par semaine (c'est-à-dire une demi-heure) permet une première initiation. En théologie, une heure de cours par semaine pendant deux ans est consacrée à l'étude du missel, du bréviaire et du Rituel. » On peut dire cependant que l'ensemble des maisons s'achemine vers le régime d'une heure par semaine pendant les cinq années de séminaire. Est-il possible de donner davantage à la liturgie ? Il ne semble pas. Pour ne pas rester dans le vague, prenons l'horaire d'une année de théologie. Il comporte normalement quinze heures de cours par semaine : trois heures, pendant cinq jours. Au dogme sont attribuées

11. *Le programme du cours de liturgie*, dans *Paroisse et Liturgie*, 1952, n° 1, p. 13. Cet article (pp. 13 à 26), après avoir posé des principes, propose un programme d'enseignement. Outre l'article cité de Dom Botte, on pourra se reporter à celui du chanoine E. MOUREAU, *L'enseignement de la liturgie dans les séminaires*, dans *Questions liturg. et paroiss.*, 1952, n° 3, pp. 112 et 116, et à plusieurs articles parus dans le *Bulletin du Comité des Etudes de la Compagnie de Saint-Sulpice* : Mgr JENNY, *La formation liturgique des clercs*, t. I, n° 9, pp. 72-75; A. CHAVASSE, *Remarques sur le cours de liturgie*, t. II, n° 17, pp. 749-751; t. II, n° 27, X. *L'enseignement de la liturgie*, t. IV, n° 30, pp. 328-329; Mgr SAUVAGE, *Théologie du ministère cultuel*. Les mois prochains nous diront comment NN. SS. les Evêques entendent appliquer les prescriptions de la Constitution sur l'importance de l'enseignement de la liturgie (art. 16 et suiv.).

quatre heures, à la morale trois heures, à l'Écriture sainte trois heures, à l'histoire deux, au droit canon, à la prédication, à la liturgie une heure¹². Il paraît difficile d'ajouter beaucoup d'autres cours, si l'on veut ménager le temps d'un travail personnel. Une heure par semaine pendant cinq ans donnent environ cent cinquante heures au professeur de liturgie; nous sommes bien au dessus du programme des Facultés de théologie qui prévoit un semestre c'est-à-dire quinze heures pour l'ensemble des quatre années¹³!

Arrivera-t-on à former le professeur de liturgie avec le soin que l'on apporte à la préparation du professeur d'Écriture sainte : ce n'est pas impossible, car l'importance accordée à la liturgie grandit d'année en année. Mais en attendant, il faut prévoir que cet enseignement restera complémentaire d'un autre. N'est-ce pas le professeur de dogme qui serait le mieux préparer à se « spécialiser » en liturgie ? L'Institut supérieur de Liturgie de Paris a été créé à l'Institut catholique en 1956 et érigé canoniquement par le Saint-Siège en 1961, pour répondre au besoin qu'exprimait Dom Botte : « Il faut avoir assez de lucidité pour reconnaître que le manque de formation des jeunes prêtres est la plus grave lacune du mouvement liturgique à l'heure actuelle et qu'une réforme du programme des méthodes est subordonnée à la formation d'un corps professoral compétent¹⁴. »

Avant d'aborder les dernières réflexions qui porteront sur le programme du cours de liturgie, il faut présenter quelques considérations qui remédient en partie à la modicité du temps alloué au professeur. Il y a d'abord l'éclairage qu'on est en droit d'attendre, venant de tous les autres enseignements. Si les professeurs, comme nous le demandons, sont convaincus de leur mission liturgique, ils ne manqueront pas au long de leurs cours de préparer à l'action liturgique. Citons encore le Directoire de Saint-Sulpice:

12. Nous n'avons pas parlé du chant, du grec biblique, de l'art sacré, etc.

13. Un professeur qui joint l'enseignement de l'histoire à celui de la liturgie préfère réserver le dernier mois de chaque trimestre à la liturgie afin de pouvoir lui consacrer trois heures par semaine.

14. Art. cité *La Maison-Dieu*, 66, p. 76. Là aussi la Constitution nous oblige à un effort sérieux (art. 15).

« La vie liturgique et sa compréhension parfaite supposent une formation intégrale : Bible et Pères de l'Église, théologie dogmatique et morale, histoire et droit canon, spiritualité et culture humaniste, sont mis en œuvre dans ce tout concret qu'est l'action liturgique (n° 50).

Par ailleurs l'enseignement que nous appelons « sacramentaire » n'est-il pas en réalité un cours de liturgie ? Une vue incomplète de la liturgie a conduit à *disséquer* les mystères chrétiens, pour réserver au professeur de dogme la partie essentielle et ne laisser au professeur de liturgie que les « compléments ». Il est permis de penser que c'est au détriment de la théologie dogmatique elle-même : peut-on acquérir une juste notion d'un sacrement si on ne le saisit pas à sa source, dans les formules liturgiques qui le constituent ?

La préparation faite par les séminaristes de veillées liturgiques ou bibliques est pour eux l'occasion d'un travail sérieux, où le professeur de liturgie peut leur être d'un grand secours. Il en va de même pour leurs activités en paroisse soit auprès des jeunes, soit auprès des adultes. Dans la plupart des séminaires, les « théologiens » sont envoyés en divers lieux de culte, pour y faire suivre la messe. Ils y sont préparés par quelques cours ou une session, et la critique mutuelle qu'ils font de leurs efforts les fait entrer en plein cœur de la liturgie, qui n'est une science que pour se tourner en acte, en prière du peuple chrétien.

Pour la répartition des matières à enseigner, plusieurs conceptions se présentent à nous. Celle du P. Maertens tient compte du déroulement de l'année liturgique; le deuxième trimestre sera toujours en relation avec le mystère pascal; on y étudiera en première année la célébration pascale elle-même, en deuxième année le baptême, en troisième année la messe, en quatrième année la Pénitence. Cette option conduit à un ordre assez sinueux dans l'enchaînement des sujets traités.

L'abbé Bernard Piault, dont on connaît les ouvrages sur la liturgie, nous propose un plan beaucoup plus logique. En première année, il fait entrer les philosophes dans l'essence du mystère liturgique en traitant de la nature de la liturgie, du renouveau liturgique, du cycle liturgique, de la prière liturgique, de la symbolique des choses et des

attitudes, de l'art sacré. La seconde année est centrée sur le mystère de l'Assemblée : l'Assemblée comme mystère du Christ : c'est sans doute la partie la plus importante du cours. M. Piault donne, en effet, les explications suivantes : « J'y étudie la réalité intérieure et invisible qui fait de l'Assemblée un peuple réuni dans la charité : le Christ dans son mystère pascal, *res et sacramentum* de l'Assemblée. C'est l'explication de tout le mystère pascal de la messe, à partir de la Cène de Jésus ». Les ministres, le peuple, le lieu de l'Assemblée sont étudiés ensuite, et le programme s'achève par une brève étude du vêtement liturgique. Il faut ajouter deux ou trois cours sur la structure de la messe et le sens de ses diverses parties. Les trois années de théologie se répartissent aisément les trois livres liturgiques confiés au prêtre : le bréviaire, le rituel, le missel.

Plusieurs professeurs préfèrent un ordre plus pédagogique. Voici ce qu'a choisi l'un d'eux qui dispose de quatre années d'enseignement. « La répartition des matières suit celle de l'*Introduction à la Liturgie* de A.G. Martimort. Toutefois il paraît préférable de réserver aux théologiens la première partie : *Réalités fondamentales de la Liturgie*. Un certain acquis philosophique et théologique permet, en effet, de mieux en profiter. D'autre part, on réserve au programme de philosophie la deuxième partie : « La messe » et « le culte eucharistique en dehors de la messe » et la quatrième sur la « la sanctification du Temps ». Ces questions semblent plus immédiatement utiles aux jeunes séminaristes pour les aider à vivre la messe et l'Office. Ce qui donne le programme suivant : en philosophie, cycle de deux ans : deuxième et quatrième parties du volume. En théologie, également en un cycle de deux ans : première et troisième parties. » Quant à la méthode, un bon nombre désirerait partir de l'étude des textes conseillée par Dom Botte, mais ils sont empêchés par le manque de temps, aggravé par le défaut de culture des étudiants.

Tous sont d'accord, en tout cas, pour insister sur la nécessité d'une étude historique, qui permet seule de discerner la valeur d'un rite, et sur l'esprit qui doit animer le cours : celui de la pastorale liturgique. Il ne s'agit pas de former des érudits, mais des animateurs de communautés chrétiennes en prière.

*
* *

Une dernière remarque s'impose en conclusion. Nous l'emprunterons à cette note manuscrite à laquelle nous avons fait si souvent appel en ces pages. La formation liturgique donnée au séminaire, même si elle est satisfaisante, est à compléter au cours des premières années de ministère. Il manquera toujours au séminariste la responsabilité vraie et entière d'une communauté à faire vivre du mystère liturgique. Par ailleurs, le jeune prêtre ne peut manquer de sentir un décalage entre sa vie toute tiraillée par des exigences souvent contradictoires et l'équilibre réalisé au séminaire, où il n'était pas très difficile de faire de la messe le centre de tout.

Il faut l'aider à répondre, dans la vie, aux questions essentielles qu'il se pose : Quelle est au juste ma mission ? Comment s'y rattachent mes différentes activités ? C'est vers cette réponse qu'était déjà orientée toute la formation liturgique du séminaire.

F. TOLLU,
Supérieur du Grand Séminaire
de Versailles.